



ÉDITORIAL

« Aujourd'hui, alors que le débat touche à sa fin, notre commission particulière a le sentiment d'avoir rempli sa mission : vous informer, vous permettre de vous exprimer en amont de toute décision quant à la réalisation du projet, à un moment où rien n'est figé, où chacun peut donner son avis sur ses enjeux, son opportunité et ses caractéristiques.

Le débat a été très riche, avec des échanges de qualité témoignant d'interrogations nombreuses sur les impacts du projet, mais aussi de la volonté des acteurs locaux d'être considérés comme de véritables partenaires.

Vous avez été près de 1150 personnes à participer aux 7 premières réunions publiques. En outre, le site Internet dédié au débat a reçu quelques 7800 visites à ce jour. Vos avis, questions et points de vue ont contribué à nourrir ce débat par leurs apports contradictoires, tous enrichissants.

Nous tenons à remercier ici tout spécialement les institutions territoriales et les associations qui ont assuré une publicité claire et efficace du débat. Elles ont largement aidé à faire connaître son calendrier et son contenu, tout en relayant la documentation de la commission dans leurs supports et sur leurs réseaux d'affichage.

Marqué par une forte implication des participants, que la commission tient à remercier, ce débat s'illustre par la pluralité des points de vue et des sensibilités.

Je voudrais rappeler combien, nous en sommes persuadés, la qualité du débat qui s'achève constitue une base essentielle à la prise de décision que prendra le maître d'ouvrage dans les prochains mois. Merci également aux personnalités que nous avons sollicitées pour apporter des éclairages complémentaires sur le projet et son contexte.

Alors, durant les jours qui restent avant la clôture, n'hésitez pas à nous donner votre avis, il est indispensable ! »

Michel Gaillard,

Président de la commission particulière du débat public.

DÉBAT PUBLIC Port Seine-Métropole Ouest

3 questions à Lucie Demondion et Anne-Marie Charvet, membres de la CPDP

Membres de la CPDP chargée d'organiser et d'animer le débat, elles nous livrent leurs premiers commentaires et enseignements, quelques jours avant la clôture.

Avez-vous le sentiment que le débat a joué son rôle : informer et faire participer le public ?



Lucie Demondion :

Ce débat a rempli son engagement. Les échanges riches et nombreux en réunions et sur le site Internet du débat en montrent l'utilité. Et quel que soit le support de cette expression, ce débat se sera illustré par l'intérêt pour ce projet

d'un public essentiellement local, d'élus, d'acteurs économiques et associatifs.

Anne-Marie Charvet : J'ajouterai également que le climat de sérénité s'est accentué de réunion en réunion ; la qualité des interventions du public et des personnalités, mais aussi l'implication positive de Ports de Paris dans ce temps fort de démocratie participative n'y sont pas étrangères.

Quelles ont été les principales inquiétudes du public lors de ce débat ? Quels enseignements en tirez-vous ?

Anne-Marie Charvet : La commission a relevé quatre grandes thématiques au cours de ce débat : l'intermodalité, l'environnement, l'insertion urbaine et l'économie du projet. Les inquiétudes relatives aux impacts du projet sur le trafic routier, fluvial et ferré ont effectivement fait l'objet d'interventions récurrentes en réunion publique et sur Internet. Les habitants du territoire ont également exprimé leurs craintes liées aux pollutions et nuisances visuelles et sonores. Enfin, si les perspectives économiques du projet sont accueillies plutôt positivement, le réel enjeu réside dans l'insertion urbaine du port.

Lucie Demondion : Aussi, ce débat s'inscrit dans un contexte plus large, marqué par une multitude de projets dont les historiques de consultation du public ont pu laisser des traces. Il me semble cependant que la commission a su montrer qu'elle était à l'écoute des forces vives du territoire et, de ce fait, a atténué les principales tensions. Ce que je remarque tout particulièrement, c'est la volonté des acteurs locaux d'être associés au projet aujourd'hui en débat.

Si vous deviez choisir un moment fort de ce débat, quel serait-il ?

Anne-Marie Charvet : Je retiendrais plus particulièrement de ce débat l'organisation de l'atelier de réflexion collective sur les aménagements urbains du projet PSMO qui a été un moment important de co-élaboration du projet et véritablement force de proposition pour le maître d'ouvrage !

Lucie Demondion : Je noterais la présence d'étudiants lors des réunions publiques. La commission a souhaité encourager l'engagement et l'intérêt des étudiants pour le débat public, faisant ainsi écho à la volonté de la Commission nationale du débat public, exprimée dans ses 21 chantiers, de sensibiliser les jeunes à la participation du public. La CPDP s'est d'ailleurs associée avec le master de Géographie *Transport, logistique, territoire et environnement* afin d'avoir leur vision sur le projet et la procédure du débat.

Le débat en chiffres au 28/11/2014

- **7 réunions publiques** avec 1150 personnes présentes
- plus de **150 000 documents** d'information diffusés
- **7800 visites** sur le site Internet de la CPDP
- **130 questions** et **32 avis**
- **9 contributions** et 1 délibération
- **15 cahiers d'acteur** rédigés par des collectivités, des associations, des acteurs économiques

3 questions à Alexis Rouque, directeur général de Ports de Paris



Comment s'est déroulé jusqu'à maintenant le débat public ?

Alexis Rouque : Ports de Paris a l'habitude de la concertation, mais par son ampleur, sa densité et son exigence, le débat public sur Port Seine-Métropole Ouest (PSMO) a constitué pour notre équipe un vrai défi. Nous nous sommes donc mobilisés pour répondre aux attentes de la CPDP et des participants, et nous avons le sentiment que, grâce à l'implication de tous les acteurs, les échanges ont permis à ceux qui le souhaitaient de s'exprimer, de partager leurs interrogations, de croiser leurs points de vue et de réfléchir ensemble, dans un climat serein, à l'opportunité, aux caractéristiques et aux effets du projet PSMO.

Quel bilan intermédiaire à deux semaines de la date de clôture ?

Alexis Rouque : Nous sortons enrichis de ces échanges. Nous avons rencontré des habitants et acteurs non seulement intéressés mais impliqués dans notre projet. Le débat a fait émerger leurs attentes comme leurs inquiétudes. Nous les avons entendues et nous y répondrons. Ce débat nous conforte dans notre conviction, que cette étape est indispensable pour enrichir le projet, qu'elle lui a permis de commencer à trouver sa place dans le territoire.

Quels sont les effets d'un tel débat sur le projet ?

Alexis Rouque : Avec un débat, le groupe projet s'ouvre aux acteurs du territoire et l'implique dans ses réflexions dès la conception. C'est une méthode de travail en cohérence avec notre vision de port de nouvelle génération, qui associe le maître d'ouvrage aux riverains, aux associations, aux élus, aux acteurs économiques et à tous les usagers du futur port. Pour citer une intervention exprimée en réunion publique qui résume bien tout cela et qui traduit notre volonté : « *le projet doit habiter le territoire et non pas l'occuper* ». Nous allons donc nous nourrir de tout ce qui a été exprimé, pour adapter les caractéristiques du projet et son calendrier, approfondir l'étude de certains points, réinterroger nos choix, élargir notre vision, pour éclairer davantage encore la décision de notre conseil d'administration sur la réalisation de PSMO.

Deux visites de terrain à la rencontre du projet

Deux visites de terrain ouvertes à tous ont eu lieu les 11 octobre et 5 novembre derniers. Une cinquantaine de personnes (particuliers et riverains, élus, membres d'associations, journalistes) ont pu découvrir le port de Limay et le lieu où pourrait s'installer le projet Port Seine-Métropole Ouest.

La visite du site du projet était notamment destinée à visualiser le lieu et son état actuel, tout en dispensant des informations sur le phasage du projet, son articulation avec l'exploitation de la carrière, l'emplacement des futurs équipements, la trame paysagère ainsi que l'embranchement ferré. La visite du port de Limay a, quant à elle, permis de découvrir le fonctionnement d'une plateforme portuaire multimodale de 125 hectares.

Paroles d'acteurs

Ces extraits de réunions publiques, de points de vue ou du site Internet mettent en avant quelques-uns des temps forts du débat et de ses thématiques récurrentes.

> Le contexte et l'opportunité du débat

Réunion publique de Carrières-sous-Poissy,
le 12 novembre

Bernard CHAMPAGNE, association *Construisons Ensemble un Andrésy Solidaire (CEAS)*

« La commission fait bien son travail (...) parce que le Port Seine-Métropole Ouest, je l'avais dit au cours d'une précédente réunion, c'était une affaire de pied-dans-la-porte, c'est aussi la sensation que l'on a affaire à une poupée russe. Vous nous vendez la plus petite, la poupée centrale, et vous nous l'habillez le mieux possible (...). Mais c'est quand même embêtant parce qu'on ne peut pas discuter, débattre de ce qui l'environne ; or le Port Seine-Métropole Ouest ne trouve son sens et n'a de cohérence que dans le cadre du Grand Paris ».

Réunion publique de Saint Germain-en-Laye,
le 14 octobre

Emmanuel LAMY, Maire de Saint Germain-en-Laye

« Je pense que le projet de Port Seine-Métropole Ouest, puisque nous parlons de l'Ouest, est une chance qu'il ne faut pas laisser passer ».

Point de vue n°13

Contribution de la CCI Paris Ile-de-France

« Le Port Seine-Métropole Ouest est indispensable pour le bon fonctionnement des chantiers de construction liés à la réalisation des logements et des infrastructures de transports dans le cadre du Grand Paris ».

Le débat à la rencontre des étudiants de Cergy-Pontoise

La CPDP a noué un partenariat avec l'université de Cergy-Pontoise dans le but d'associer les étudiants au débat public. Deux axes de travail ont été demandés aux étudiants du Master de Géographie *Transport, logistique, territoire et environnement* : une analyse du projet PSMO et une évaluation du débat public.

Lundi 24 novembre, les étudiants ont restitué ce qu'ils ont vu et entendu sur le projet PSMO, lors d'une rencontre publique. Cette évaluation du débat public, qui se poursuit, sera insérée dans le compte rendu final du débat.

> Les perspectives socio-économiques du projet

Contribution des Conseils généraux Yvelines et Val d'Oise

Les deux Conseils généraux soutiennent « le développement du Port Seine-Métropole, comme première étape à la

structuration d'une véritable ville port et qui doit s'imposer comme un outil métropolitain au service de la redynamisation économique de la Vallée de la Seine ».

Réunion publique d'Achères, le 6 novembre
Philippe TAUTOU, Président de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine

« Je ne vais pas reprendre les chiffres que vous venez de nous indiquer, ces chiffres parlent d'eux-mêmes, nous avons une espérance de grosso modo 500 voire de 1 000 emplois. Ce sont des emplois directs qui sont toujours accompagnés d'emplois indirects, de même équivalence à peu près. Donc, on est bien dans une logique de création d'environ 1 000 à 2 000 emplois ».



> Les impacts du projet sur l'environnement et le territoire

Réunion publique d'Achères, le 2 octobre

Christiane PARAVY, Présidente du collectif *Copra 184*

« La zone concernée à l'Ouest bénéficie d'un panorama exceptionnel. Nous suivrons le projet avec beaucoup d'attention, il faudra absolument protéger les habitants, préserver la vue intéressante des habitants des coteaux, tenir compte des zones préservées, des zones de protection du patrimoine urbain et des paysages ».

Question n°72 sur le site Internet,
Michel VAMPOUILLE

« Le projet PSMO doit être plus ambitieux pour la biodiversité (...) il faut dorénavant avoir pour objectif que chaque projet, y compris ceux liés aux activités économiques, puissent être l'occasion de réintroduire des milieux favorables au développement de la biodiversité ».

Question n°130 sur le site Internet,
Danièle BARRÉ, Présidente de l'association *ARJ Conflans-Sainte-Honorine*

« La qualité et le cadre de vie ne se limitent pas au port Ouest... mais également aux villes avoisinantes et à leurs habitants ! Cela concerne les particules polluantes, le bruit, nos espaces verts, etc. (...) Pouvez-vous nous apporter des certitudes sur le respect et le rendu en termes de qualité de vie ? ».

> Les impacts du projet sur le trafic routier, ferré et fluvial

Point de vue n°9

Cahier d'acteur du Cercle pour l'Optimodalité en Europe (COE)

« Le projet de Port Seine-Métropole Ouest, type même de projet optimodal (...) participe à la construction du Nouveau Grand Paris, met en place un modèle logistique circulaire et vertueux, favorise le report modal dans une région au réseau routier congestionné ».

Réunion publique d'Andrésey, le 18 novembre
Stéphane BORRA, habitant de Conflans-Sainte-Honorine

« L'exploitation de la carrière en attendant que la darse soit construite va générer un certain trafic routier. Quelle est votre estimation de ce trafic routier ? ».

> L'insertion urbaine du port

Réunion publique d'Andrésey, le 18 novembre
Valérie HENRIET, Maire adjointe à l'urbanisme et à l'environnement d'Andrésey

« Sur l'un des points que nous avons évoqués en atelier (...), nous avons parlé du vaporetto pour faire des liaisons entre berges, nous avons surtout évoqué la possibilité de relier la rive droite à la rive gauche puisque le projet PSMO est une belle occasion de le faire, c'est une occasion de réunir les deux rives en passant par l'île Nancy ».

Réunion publique d'Achères, le 2 octobre
Éric EL HASSANI, habitant d'Andrésey

« J'interviens en mon nom et celui des copropriétaires rive gauche (...) Si le projet devait arriver à son terme, quelles sont vos intentions envers les riverains ? (...) Si nous ne sommes pas d'accord avec les termes de vos propositions de rachat, quel recours avons-nous ? ».

Focus sur les aménagements urbains liés au projet, retour sur l'atelier de travail d'Andrésey

Quarante personnes ont participé à l'atelier de travail proposé par la CPDP le 18 novembre dernier à Andrésey.

Plusieurs thématiques ont été abordées, notamment la création de liaisons douces entre le site et son voisinage, la volonté de désenclaver les lieux avec des franchissements de la Seine depuis Andrésey, et le souhait de déplacer le centre de vie au bord de la Seine. Des points de préoccupation ont aussi émergé, comme l'accessibilité et l'appropriation du port par les habitants.



Les idées et solutions proposées au cours de l'atelier visaient à identifier les éléments qui rendront les habitants fiers du site.

Le débat continue sur le site de la commission

Jusqu'au 15 décembre, date de clôture du débat, chacun peut s'exprimer sur le site <http://debatpublic.psmo.fr> en posant une question ou en émettant un avis, un point de vue ou un commentaire.

Ce site vous permet de vous renseigner sur le projet : dossier du maître d'ouvrage, synthèse, études et de nombreuses informations y sont disponibles. Les comptes rendus, verbatim, présentations des intervenants des réunions publiques ont également été mis en ligne au fil du débat. Vous pouvez les retrouver sur la page « Archives des réunions publiques ».

Contribuez à l'amélioration du débat !

Dans le cadre de l'amélioration des dispositifs de débat public, la commission particulière procède à une évaluation des moyens d'information et de participation du public. Cette démarche s'inscrit dans un processus d'autoévaluation mis en place par la Commission nationale du débat public.

Nous vous invitons donc, si vous le désirez, à remplir le questionnaire disponible à cet effet sur Internet.

ET MAINTENANT ?

Calendrier théorique en cas de poursuite du projet

